

Bilan de la négociation 2020 Consultation



Thèmes

- → L'absence de front commun
- → Les orientations de la Centrale
- → L'absence de calendrier de négociation
- → La mobilisation et la grève
- → Les règlements à la pièce par le Conseil du trésor

Sur l'absence de front commun

« La dernière négociation s'est déroulée sans qu'il y ait d'alliances intersyndicales entre les grandes centrales, que les orientations stratégiques ont séparé en début de parcours. Principalement, la Centrale privilégiait l'approche de la revendication salariale raisonnable pour laisser place aux marges financières nécessaires à l'amélioration des conditions de travail sectorielles alors que les autres organisations priorisaient de façon ciblée la bonification des échelles salariales. »

L'ABSENCE DU FRONT COMMUN

■ Impact plutôt positif

Aucun impact

Quel impact cette absence d'alliance a-t-elle eu sur le taux de visibilité des fédérations de la Centrale?

Au niveau des communications, quel impact cette absence d'alliance a-telle eu sur le taux de visibilité de la Centrale?

Et sur le résultat de la négociation des matières sectorielles?

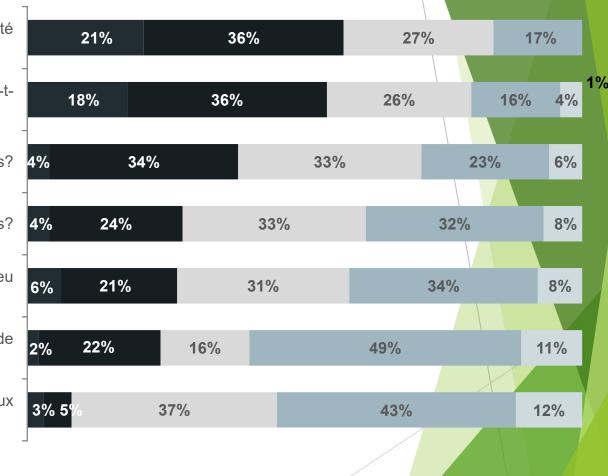
Et sur le résultat de la négociation des matières intersectorielles?

Toujours sur l'absence d'alliances, quel impact cette situation a-t-elle eu sur le déroulement de la négociation des matières sectorielles?

Selon vous, quel impact cette situation a-t-elle eu sur le déroulement de la négociation des matières intersectorielles?

Selon vous, quel impact cette absence d'alliance a-t-elle eu sur le taux de mobilisation des membres?

■ Impact très positif







Impact très négatif

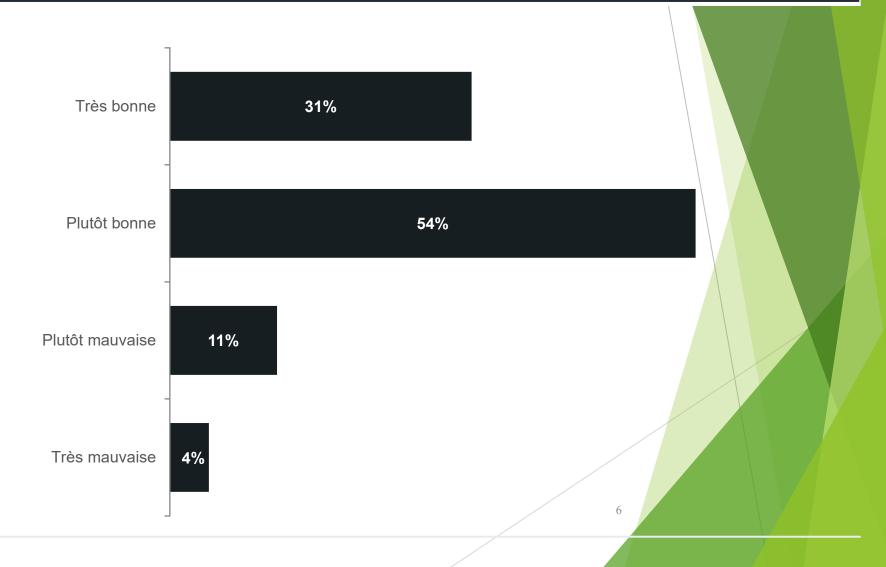
■ Impact plutôt négatif

Sur les orientations stratégiques de la Centrale

« La CSQ a porté à la table centrale une revendication salariale de hauteur souhaitable et atteignable, laissant ainsi place à des marges de manœuvre financières pour répondre aux besoins portés par les fédérations. L'atteinte de l'objectif de gains significatifs au niveau sectoriel est demeurée jusqu'à la toute fin une condition à la conclusion de la négociation centrale. »

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA CENTRALE

Quelle évaluation faites-vous de la stratégie conditionnant le règlement de table centrale à l'obtention de gains sectoriels significatifs?







LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA CENTRALE

Dans quelle mesure êtes-vous ou non en accord avec les affirmations suivantes :

La priorisation de gains significatifs au sectoriel est la principale raison qui explique le fait que la CSQ a été une des dernières organisations à régler à la table centrale et aux tables sectorielles

La négociation 2020 a été l'une des plus profitables au point de vue de l'ajout de ressources financières au sectoriel





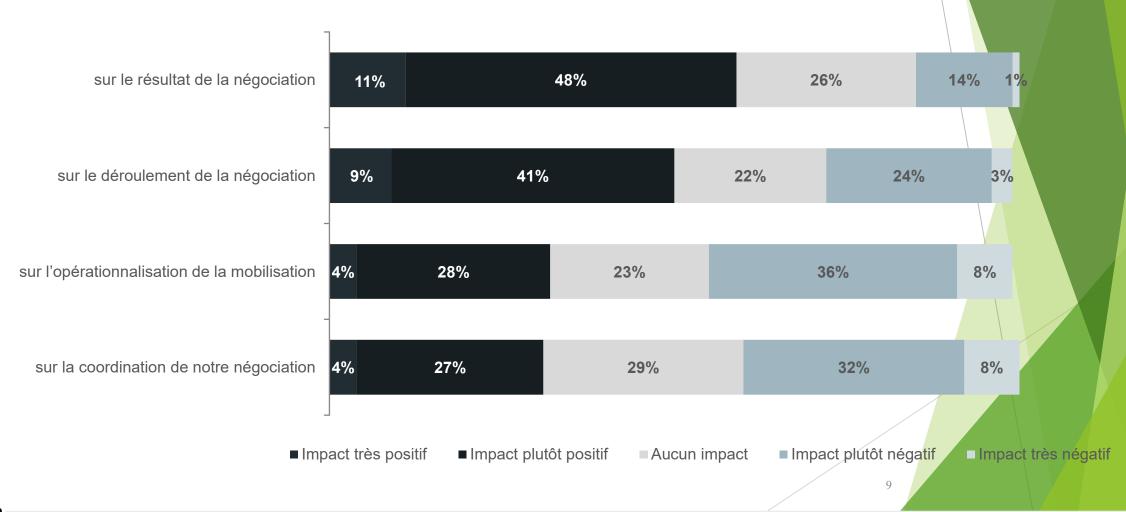


Sur l'absence de calendrier

« En respect du bilan de la négociation 2015, nous avons refusé tout au long de la négociation de nous inscrire dans un calendrier de négociation qui permettrait d'identifier une date butoir. Tout en considérant le contexte pandémique, la négociation s'est déroulée sur vingt mois. Les actions lourdes ont été réalisées dans les trois derniers mois de la négociation. »

L'ABSENCE DE CALENDRIER DE NÉGOCIATION

Le fait de ne pas projeter les étapes de la négociation dans une ligne du temps a eu quel impact...





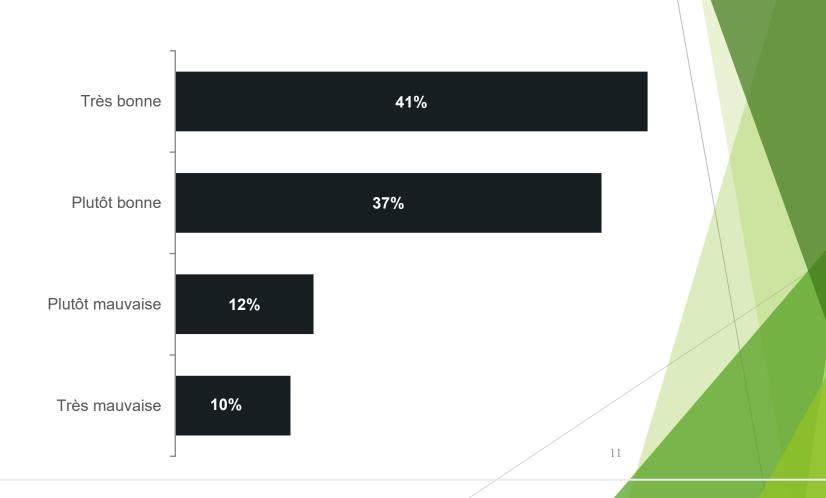


Sur la mobilisation et la grève

« L'évolution du plan d'action en mobilisation s'est faite dans un contexte exceptionnel et inhabituel. En pleine crise pandémique, entre confinement et règles sanitaires, nous avons été la première organisation syndicale à exercel la grève et de loin la plus active en termes de journées d'arrêt de travail concerté. L'enjeu de la grève innovante a amené la Centrale à concilier les intérêts des fédérations qui se sont inscrites dans des exercices de grèves à géométrie variable en respect des mandats respectifs. La Centrale et ses fédérations ont bénéficié d'une visibilité exceptionnelle lors des exercices de grève, les différents secteurs ont été mis sous les projecteurs à tour de rêle, les employeurs locaux ont été déstabilisés. »

LA MOBILISATION ET LA GRÈVE

Quelle évaluation faites-vous de l'exercice de la grève par fédération ou par secteur quant à la pression exercée sur les milieux?

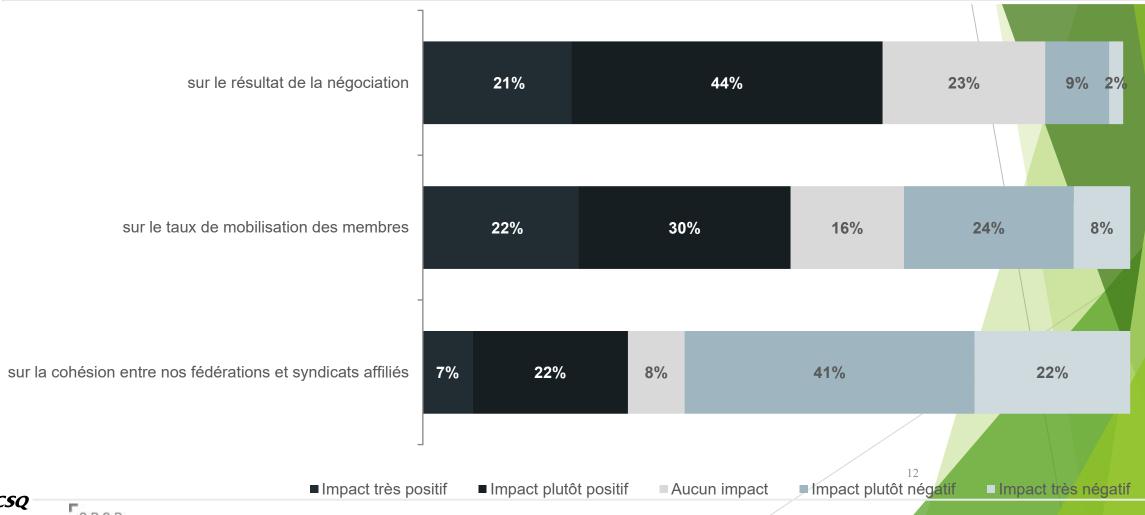






LA MOBILISATION ET LA GRÈVE

Selon vous, quel impact cette opérationnalisation différente de la grève a-t-elle eu...

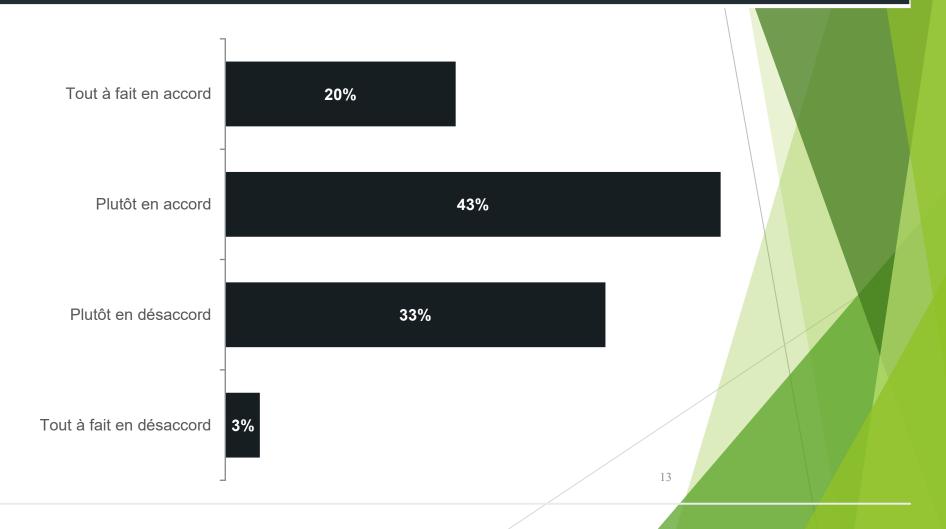






LA MOBILISATION ET LA GRÈVE

Dans quelle mesure êtes-vous ou non en accord avec l'affirmation suivante : L'effet surprise souhaité quant aux dates, aux lieux et aux actions a contribué aux difficultés de coordination?







Sur la mobilisation et la grève : autres constats

- Poursuivre la réflexion sur les façons de se coordonner sur de nouvelles manières de faire :
 - Il y a beaucoup de choses à analyser par rapport à la grève innovante (aux nouveaux moyens d'action qui peuvent être mis en place)
 - → Tout le monde n'est pas à la même place, ne vit pas les mêmes réalités
 - → Devrait-on amorcer une réflexion en avance, en comité ou à travers les structures existantes?

Sur les règlements à la pièce par le Conseil du trésor

« Le gouvernement a bien pris soin d'isoler chacune des organisations syndicales, fédération indépendante ou pas, lorsqu'une perspective de règlement se présentait. Le Conseil du trésor a centralisé sa négociation. L'une après l'autre, les équipes de négociation de la CSQ se sont vu offrir un blitz, une ouverture de négociation, une enveloppe financière sectorielle sous cloche de verre. Cette stratégie du gouvernement a mis de plus en plus de pression sur les organisations toujours en négociation et a mis du plomb dans l'aile de la mobilisation. »

LES RÈGLEMENTS À LA PIÈCE PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR

Selon vous, quel impact cette stratégie gouvernementale a-t-elle eu...

- Sur nos propres stratégies de négociation.
 - ✓ Impact plutôt négatif 70%

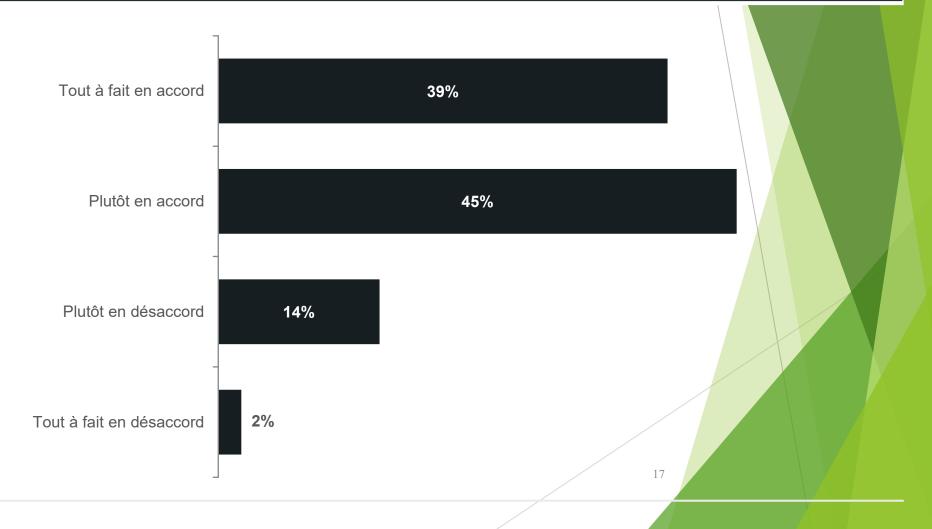
- Sur notre solidarité syndicale entre la CSQ et avec les autres organisation.
 - ✓ Impact plutôt négatif 78%





LES RÈGLEMENTS À LA PIÈCE

Dans quelle mesure êtes-vous ou non en accord avec l'affirmation suivante : Le gouvernement a réussi à diviser les forces syndicales pour mieux régler son enjeu politique de la négociation?









Les alliances syndicales

Oui ou non?

Historique

Le gouvernement offre les mêmes augmentations de salaire à l'ensemble des employées et employés des services publics (exception de la dernière ronde de négociation).

Le gouvernement ne conclut pas d'entente de principe au niveau intersectoriel tant qu'il n'a pas la certitude qu'il peut obtenir l'adhésion de la «masse critique» de ses employées et employés et, ainsi, clore la négociation.

Les expériences passées montrent que le gouvernement n'a jamais offert par la suite une entente plus avantageuse à d'autres groupes. Le cout politique serait trop important.

La mesure de la «masse critique» peut être en nombre de membres, en force de mobilisation ou selon le groupe avec lequel il est le plus facile de régler.

Capacités de négocier en alliance



Capacités de négocier	
Avantages	Inconvénients
Bénéficier d'un rapport de force lié au grand nombre de membres	Subir les difficultés à changer rapidement de stratégie selon la conjoncture, particulièrement en blitz
Être l'interlocuteur clair et décisionnel devant le gouvernement	Être tenu responsable du règlement
Réagir de façon cohérente aux stratégies et aux objectifs du gouvernement	
Participer à la détermination des orientations prioritaires	Accepter des compromis sur les orientations prioritaires portées à la table intersectorielle
Contrôler davantage le rythme et la coordination des négociations sectorielles	
Pouvoir déterminer les niveaux de négociation plutôt que laisser le gouvernement les dicter	
Être capable de bloquer l'ensemble des services publics par les moyens de pression	Laisser la possibilité aux instances internes de dévier des moyens de pression convenus
Empêcher le gouvernement de signer avec le groupe le moins exigeant ou qui est favorisé par le gouvernement	Être incité à accepter les offres si une majorité d'autres groupes y sont disposés

Processus démocratique, Communication et visibilité

Processus démocratique	
Avantages	Inconvénients
Prendre part aux décisions sur les stratégies et le règlement	Vivre un processus décisionnel lourd et lent
Permettre une concertation entre les centrales et leurs composantes	Subir les frictions découlant de l'asymétrie entre le processus décisionnel, le rythme et les cultures des différentes centrales
	Accepter les compromis découlant de l'harmonisation de nos orientations
Communication at visibilities	

Communication et visibilité	
Avantages	Inconvénients
Bénéficier d'un message unifié	Voir sa visibilité réduite comme
dans l'espace public	centrale et comme affilié
Profiter d'une mise en commun	Constater des inégalités dans le
des ressources humaines	respect des consignes de diffusion
et financières	et de visibilité



Vie syndicale



Vie syndicale	
Avantages	Inconvénients
Disposer d'un canal de communication officiel entre les centrales. En l'absence d'alliance, les échanges se font sur une base volontaire	Assumer les charges de la coordination
Bénéficier de voies facilitatrices pour les négociations sectorielles	
Éviter d'avoir à consacrer d'énormes ressources au maraudage	Limiter sa capacité d'aller chercher de nouveaux membres

La négociation sectorielle...

Le fait d'être en front commun offre aussi des avantages pour les négociations sectorielles. Comme le gouvernement cherche à fermer l'ensemble de la négociation par son entente intersectorielle, il souhaite idéalement régler en premier les négociations sectorielles des groupes importants. Être à la table centrale nous permet de contrôler ou de voir venir la conclusion des négociations intersectorielles de manière coordonnée.



À vous la parole...



- La création d'un front commun qui représente la majorité des employées et employés des services publics permet aux centrales syndicales qui en font partie de mettre de l'avant leur stratégie et de s'imposer comme interlocutrices du gouvernement et comme groupe avec lequel il devra régler.
- S'il y a une alliance syndicale majoritaire et que nous n'en faisons pas partie, cela signifie que nous ne sommes pas assis à la table centrale. Les absents du front commun ont certes leur propre table de négociation intersectorielle, mais historiquement ces groupes se sont vu imposer le règlement négocié par d'autres, soit par la suite, ou soit par une clause remorque.
- Ainsi, nous aimerions savoir si une stratégie de négociation qui laisse place à de possibles alliances vous convient, en autant que la conjoncture et que les objectifs de la négociation s'y prêtent.

À vous la parole...

- Un courriel à chaque membre sera envoyé mercredi le 15 décembre afin de compléter un sondage.
- Vous pouvez inviter vos membres à compléter l'exercice individuellement ou le faire collectivement à la suite d'une assemblée syndicale dans votre établissement.
- La date limite pour compléter l'opération est le 14 janvier 2022 à 17h.
- Nous porterons votre voix lors du CGN du 3 et 4 février prochain.